

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 8 SEPTEMBRE 2025**

L'an Deux Mil vingt-cinq, le 8 septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune **d'HOSTUN** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Bruno VITTE**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 12

présents : 11 représentés : 12 votants : 12
Quorum : 8 Date de convocation du conseil municipal : 29 août 2025

Présents : Monsieur Bruno VITTE Maire, Madame Jeannine FOURNAT, Monsieur Benoît VILLARD, Madame Monique DA COSTA, Messieurs François CHIEUX, Henri DUC, Mathieu GASCARD, Madame Delphine HUGOT et Messieurs Arnaud LAVENDOMNE et Joel RIMET, Madame Martine SUNDBERG.

Excusés : Madame Patrice BERTRAND représenté par Monsieur Benoit VILLARD

ORDRE DU JOUR :

- Validation des statuts du SDED
- Validation du rapport de la CLECT
- Demande de subvention Enrochement les Sessards
- Participation communale destruction des nids de frelons asiatiques
- Demande de subvention Vidéo projecteur

- Informations diverses

Monsieur Henri DUC a été élu secrétaire de séance.

***LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 JUILLET 2025
EST APPROUVE A L'UNANIMITE***

Validation des statuts du SDED

L'ensemble du conseil municipal prend connaissance du dossier.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Validation du rapport de la CLECT

L'ensemble du conseil municipal prend connaissance du dossier.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Demande de subvention – Enrochement Sessards

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux d'enrochement au niveau du quartier des Sessards.

Afin de financer ces travaux la commune sollicite une aide financière auprès des services compétents.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Participation communale destruction des nids de frelons asiatiques

Monsieur le Maire rappelle la prolifération des frelons asiatiques sur le territoire communal et les risques qu'ils représentent pour la population, l'apiculture et la biodiversité.

Considérant la nécessité de mettre en place un dispositif d'aide pour inciter à la destruction des nids repérés, il est proposé de fixer une participation communale. Celle-ci sera accordée sur présentation de la facture de la société GDS, transmise à la suite de l'intervention et après signalement préalable de la présence du nid sur le site officiel : <https://www.frelonsasiatiques.fr>

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Demande de subvention – Vidéo projecteur

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire d'installer un vidéo projecteur dans la salle du conseil municipal permettant de faciliter la projection de dossiers pour diverses réunions.

Afin de financer ces travaux la commune sollicite une aide financière auprès de l'agglomération dans le cadre d'un Fond de concours.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Informations et sujets divers

-Bâtiment à la vente Avenue des Marronniers : L'estimation des Domaines est en cours. Il a été rappelé qu'il n'existe aucune obligation de suivre cette estimation.

Une visite du bâtiment a été effectuée, révélant un potentiel de loyers annuels ne nécessitant pas de travaux. Plusieurs pistes sont envisagées : un achat direct par la commune incluant les travaux ou un achat via l'EPORA qui permettrait de financer immédiatement l'opération sans frais d'intérêts et de poursuivre les travaux d'investissements déjà engagés.

-Rentrée scolaire : L'école compte 83 élèves pour cette rentrée 2025-2026.

Le conseil a validé l'achat d'un nouvel ordinateur portable pour le service du périscolaire. L'actuel étant défectueux.

Il a également été accepté une rallonge budgétaire pour la participation au renouvellement des manuels scolaires, (soit 600 € supplémentaires sur deux ans). Le reste des dépenses devra être couvert par le budget habituellement alloué à l'école.

-Salle des fêtes : Le projet de réflexion de la salle des fêtes et de ses abords est toujours en cours de réflexion et de chiffrage.

-Projet Familles Rurales : Afin d'avancer sur la faisabilité du projet, il va être demandé à l'architecte de chiffrer le dernier scénario envisagé.

-ACCA : L'association de chasse nous informe qu'ils n'ont plus de local. En attendant une solution de replis, le club de pétanque (PTCH) met à disposition leur local.

La séance est levée à 21 heures 45.

Prochaine réunion le lundi 13 octobre 2025 à 19h00